

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL RENNES

Du 12 avril 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES SUPPLEANTS

ROBILLARD Fabrice CFDT CRUCHON Magalie CFDT HERVOUETTE Yannick CFDT GABRIEL Philippe CFDT MOUDEN Caroline CFDT

DEBROISE Yannick CFDT ABALAIN Erwann CFDT

<u>Diffusion</u>: Pascal LACHARME

Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet : http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet : https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :

 $\underline{http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7\&idd=103071\&intralang=fraction.pdf$

REUNION

Présents:

CRUCHON Magalie CFDT
DEBROISE Yannick CFDT
MOUDEN Caroline CFDT
ROBILLARD Fabrice CFDT

Excusés:

ABALAIN Erwann CFDT HERVOUETTE Yannick CFDT GABRIEL Philippe CFDT

Absents:

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Emmanuella Manceau Responsable Ressources Humaines Pascal LACHARME Responsable du site de Rennes

QUESTIONS COMMUNES RECURRENTES

- 1) Eléments économiques
- a) Prises de commandes prévues et réalisées de l'agence à la fin du mois précédent ?
- b) Ecart avec le budget ?
- c) Raisons de l'éventuel écart ?
- d) Chiffres d'affaires prévu et réalisé de l'agence à la fin du mois précédent ?
- e) Ecart avec le budget ?
- f) Raison de l'éventuel écart ?

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

- 2) Affaires en cours
- a) Situation des différentes affaires (forfait, assistance technique)

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

- 3) Appels d'offres
- a) Appels d'offres remis pendant le mois précédent
- b) Etats des appels d'offres remis : gagné, perdu, en attente
- c) Appels d'offres en cours ou prévus
- d) Appels d'offres non répondus ou non traités (raison)

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

4) Effectifs

a) Effectif inscrit au dernier jour du mois précédent : inscrits au 30/03/2019 : 116 dont 1 non actif, 2 contrats d'alternance, 1 stagiaire.

44 LOM (dont 1 contrat alternance), 52 LOU (dont 1 contrat alternance et 1 stagiaire), 5 Région Paris & Ouest, 6 OIC, 5 CTE, 4 Direction Fonctions Centrales

- b) Nombre de personnes embauchées en CDI au cours du mois précédent : 0
- c) Nombre de personnes embauchées en CDD au cours du mois précédent ? 0
- d) Nombre de stagiaires arrivés au cours du mois précédent : 0
- e) Nombre de renouvellements de CDD au cours du mois précédent ? 0
- f) Nombre de démissions au cours du mois précédent ? 1 rupture période d'essai à l'initiative salarié
- g) Nombre de licenciements au cours du mois précédent ? 0
- h) Nombre de CDD non renouvelés au cours du mois précédent ? 0
- i) Nombre d'autres départs au cours du mois précédent (raisons) : 1 mutation Groupe
- j) Nombres de salariés du site de Rennes en mission dans d'autres agences, en précisant le nombre par agence et les dates de fin de mission prévues : 0
- k) Nombres de salariés d'autres agences en mission sur le site de Rennes (nombre par agence) : 0
- I) Nombre de personnes en intérim : 0
- m) Nombre des prestataires d'autres SSII par société sous-traitante : 1
- n) Nombre de personnes consultants indépendants : 0
- o) Préciser la répartition des effectifs du site de Rennes : fourniture d'un tableau donnant le nombre de collaborateurs par client et par site géographique.

La réponse a été fournie en séance.

- 5) Plan de charge et inter-contrat
- a) Amplitude de l'inter contrat en Equivalent Temps Plein: 13,5 ETP
- b) Nombre de salariés impactés : 28 personnes (15 LOU, 13 LOM) en février.
- c) Nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 3 mois ; nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 6 mois :

Depuis plus de 3 mois : 1 Depuis plus de 6 mois : 0

d) Tableau comprenant les noms, dates de début d'inter-contrat, compétences, formation complémentaire prévue, pistes envisagées.

Aujourd'hui, 11 personnes en standby = 8,9 ETP.

e) Prévision sur l'évolution de l'inter-contrat

Prévision d'environ 12 personnes en standby dans un mois = 9,5 ETP.



6) Formation (en fin de trimestre uniquement)

Bilan des formations au niveau de l'agence :

- a) DIF (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)
- b) Formation Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)
- c) Formation hors Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)

Réponse :.

Les grandes orientations du plan de formation 2019 pour les centres de compétences de Rennes sont :

- Formations technologiques : Docker, Ergonomie, Virtualisation, Cybersécurité, Python, Angular JS
- Sensibilisation au Devops
- Management : Management d'équipe, Qualité de Vie au Travail...
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Sécurité (Equipier Première Intervention, Sauveteur Secouriste Travail, Habilitation électrique ...)

75% des heures prévues dans le plan sont engagées à ce jour.

7) Fermeture sites clients

a) Dates de fermeture des sites clients à venir connues à ce jour :

Fermetures sites clients 2019				
Client	T1	T2	Т3	T4
AMDOCS				
ASTELLIA				
ATEME				
DCA	02/01	21/05 10/06	19/07, 26/07, 02/08,	22 0 21/12
DGA	02/01	31/05, 10/06	09/08, 16/08, 23/08	23 au 31/12
ENENSYS	02/01			
ERICSSON				
IT-CE				
ITGA	Pas de fermeture			
JOUVE				
OBS				
OAB				
OLPS Caen	Pas de fermeture			
OLPS Rennes				
OUEST France				
RECTORAT				
RENAULT TRUCKS				
SIRADEL				
SOLOCAL				
TAO				
TCS Laval				

b) Positionnements éventuels de jours de RTT employeurs associés à ces fermetures

Si le salarié ne dispose plus d'un nombre de RTT collectifs suffisants pour couvrir la fermeture, en plus d'un retour sur le site qui pourra être envisagé pour ceux qui en exprimeraient le droit, les salariés peuvent à leur demande poser des jours de repos ou des congés.

8) Gestion des temps de travail

- a) Nombre de semaines de suractivité pendant le mois précédent : 0
- b) Liste des dérogations d'horaires du mois précédent (travail hors horaires d'ouverture, samedi, dimanche, ...) :

Aucune dérogation.

c) Liste des dérogations d'horaires prévues pour les mois à venir :

Aucune dérogation.

d) Liste des astreintes du mois précédent

Astreintes récurrentes pour SurfNG

e) Liste des astreintes prévues pour les mois à venir

Astreintes récurrentes pour SurfNG

- 9) Locaux, hygiène, sécurité et conditions de travail
- a) Prévisions d'aménagement éventuel des locaux :

Notre site est maintenant suivi par le Docteur ROBERT, le suivi Santé au Travail est assuré depuis le 29 aout 2016 sur le site Centre Beaulieu Sud à l'adresse :

3 Allée de la Croix des Hêtres BP 40123 35701 RENNES.

Nous avons reçu un courrier de la médecine du travail nous informant, qu'en raison d'un problème d'effectif de médecins, ils rencontraient des difficultés pour répondre à leurs engagements en matière de visite périodique (tous les 2 ans).

b) Bilan de l'exercice d'évacuation semestriel :

1 exercice planifié a été réalisé le 07/11/18 :

- 44 personnes évacuées immédiatement
- Temps d'évacuation 2 mn 45 secondes

L'évacuation du bâtiment s'est bien déroulée, avec une évacuation totale des 44 personnes sur site. L'ensemble des personnes a évacué immédiatement au déclenchement du signal sonore d'urgence. Evacuation dans le calme vers le point de rassemblement, avec des GF/SF qui ont globalement bien joué leurs rôles

Les sirènes déclenchées sont les sirènes raccordées à L'ESUP. ITCE n'a pas procédé à l'évacuation.

Points d'amélioration :

- Signal absent dans les escaliers de secours
- Porte coupe feu restée ouverte.
- Deux portes issue de secours étaient verrouillées (face zone CD, Issue face à l'OS4)



c) Formations prévues en sécurité-incendie, secourisme :

Formation SST (recyclage) réalisée le 27 novembre 2017 (Recyclage tous les 2 ans)

Formation EPI réalisée le 7 décembre 2016 (Recyclage tous les 3 ans).

Sensibilisation GF/SF réalisée le 12 avril 2018 (7 collaborateurs).

Le zoning des GF/SF/SST a été mis à jour et est affiché sur le panneau Direction.

Pour appeler les pompiers, le système fonctionne avec le 18 et le 118.

L'audit OHSAS réalisé le 11/12, n'a remonté aucune Non-Conformité.



QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1) Aménagement du site :

Le projet d'aménagement du site s'accompagnait de 2 mesures sur lesquelles s'est engagée la Direction : ☐ Une étude d'isolation acoustique des salles de réunions et box en vue d'un renforcement, ☐ Une étude sur le système de ventilation et climatisation des bureaux et des box.

La sélection des sociétés chargées de ces études est-elle terminée ?

Réponse :

La sélection du cabinet d'étude n'a pas encore été réalisée.

2) Projet SurfNG:

Suite aux problèmes rencontrés sur le projet SurfNG, un audit devait être planifié début mars et ses résultats communiqués mi-mars. Quels sont ces résultats ?

Quel est le plan d'actions et le planning mis en place afin de résoudre les problèmes rencontrés sur ce projet pour le client La Poste ?

Réponse :

La restitution de l'audit a été réalisée cette semaine auprès de l'ensemble de l'équipe. Les constats sont partagés. Le plan d'action doit être instruit pour fin juin.

3) Problème d'éthique sur SurfNG:

Avant l'audit SSI sur le projet, il a été demandé aux salariés de signer un document antidaté (Chartes sécurité).

Cela leur a posé un problème d'éthique et ils ont refusé malgré le fait que leurs supérieurs hiérarchiques aient tenté de minimiser la portée de réaliser cet acte.

Par ailleurs, les salariés parisiens de ce projet ont signé ce document.

Il existe un code d'éthique chez Thales (disponible sur l'Intranet) qui indique que « Pour en savoir plus \dots », il convient de contacter son manager.

Quelles sanctions sont prévues pour ce type d'agissement ?

A la vue de ce qui s'est passé, les managers sont-ils vraiment les mieux placés ?

Ont-ils suivi une formation sur le sujet ?

Par ailleurs, le guide évoque « un Responsable Éthique (liste disponible sur ThalesWeb) ». Quel est le nom de ce responsable pour Thales Services Rennes ?

Réponse :

Dans le cadre de la préparation de l'Audit Plan Assurance Security du projet Surf NG, il a été demandé par le pilotage projet et le référent sécurité aux collaborateurs un certain nombre d'informations dont la signature d'une charte client dans un objectif de mise en conformité avant le passage de l'audit. Les salariés ayant émis des points d'améliorations nécessaires afin de respecter la charte et le responsable sécurité du projet ont confirmés que cette charte ne devait pas être signée en l'état. Le responsable de sécurité a demandé de lui transmettre la liste des points en écart avec les exigences de sécurité et de la charte pour les remonter au client et pour s'assurer de la mise en conformité dans le cadre de l'amélioration continue.



La problématique va être remontée au management afin d'améliorer nos préparations aux audits et nous assurer du partage avec les CCL et Program Managers sur les exigences contractuelles d'un point de vue sécurité et dans les délais.

Concernant l'éthique au sein de Thales Services, afin de satisfaire aux exigences de la loi Sapin II et être en conformité avec les différentes législations étrangères à portée extraterritoriale, la sensibilisation au respect de l'éthique des affaires et à la prévention de la corruption et du trafic d'influence nécessite un rappel régulier. Tous les managers ont été informés qu'un module interactif de sensibilisation par e-Learning, intitulé « Prévenir la corruption et le trafic d'influence », est aujourd'hui disponible. Ce module est l'un des éléments-clés du programme de Conformité - « Compliance » - du Groupe en la matière.

4) QVT & RPS:

Les managers ont-ils tous suivis la formation « Le droit à la déconnexion » ?

Les managers ont-ils tous suivis la formation « RPS » dont une partie consacrée à la détection des situations individuelles de RPS ?

Les managers ont-ils tous suivis la formation sur les situations constitutives de harcèlement, de violence au travail, d'agissements sexistes, sur leur détection et sur les sanctions applicables ?

Réponse :

Le déploiement de la formation Qualité de Vie au Travail sur la prévention des risques psychosociaux est en cours. Des managers ont déjà été formés les années précédentes et des inscriptions sont programmées cette année. Il n'est pas prévu à ce stade de déploiement global des autres formations.

5) Enquête d'engagement Thales Services 2018 :

L'accord Groupe QVT a été signé en avril 2018. La mise en place de la CL QVT n'est toujours pas réalisée chez Thales Services. Or, les actions consécutives à l'enquête d'engagement sont déjà déployées sans qu'elles aient été débattues et validées par cette commission. Ne met-on pas la charrue avant les bœufs ?

Réponse :

Les réunions de restitution ont permis de partager le constat et de réfléchir aux actions qui pouvaient être mises en œuvre au sein du CCL, mais également de remonter des actions au niveau Région et au niveau Thales Services. Les chefs de développement et responsables CCL ont travaillé à la définition des plans d'actions prioritaires. L'objectif est de pouvoir mettre en place des actions au niveau local dès maintenant. Il pourra être décliné d'autres actions de niveau Région ou de niveau national en lien avec l'enquête d'engagement ou plus globalement de l'accord QVT et commission QVT.

6) Nouveau master Athena:

De nouveaux ordinateurs portables ont commencé à être distribués aux collaborateurs. Une communication a été faite au PIMS qui a soulevé plusieurs questions. Est-ce qu'il est prévu une communication plus détaillée (mail, page wiki, intervention d'un responsable du projet Athena) ? Est-il prévu une formation pour les personnes qui ne connaissent pas VirtualBox/Hyper-V ?

Réponse :

Les demandes d'informations et problèmes rencontrés sont à adresser aux 2 CSD (équipe support Athena représentée par Pierre Penhouet et Eric André). En cas problématique impactant les projets, il convient de remonter l'information au responsable projet et à son manager.



PLANNING DES «REUNIONS DP RENNES» 2019

Dates	Salles	
10 mai 2019 10h00	Salle de réunion	
7 juin 2019 10h00	Salle de réunion	
12 juillet 2019 10h00	Salle de réunion	
13 septembre 2019 10h00	Salle de réunion	
11 octobre 2019 10h00	Salle de réunion	
8 novembre 2019 10h00	Salle de réunion	
13 décembre 2019 10h00	Salle de réunion	